

CCSPL Agglobus

Le 15 septembre dernier, l'UFC-Que Choisir du Cher a participé à la Commission Consultative des Services Locaux (CCSPL) d'Agglobus qui s'est tenue à l'ancienne Mairie de Bourges. Le but de cette réunion était de valider le choix du mode de gestion dans la perspective du renouvellement de la concession de service public de transports urbains au sein de l'agglomération Bourges Plus. En préambule de cette validation, la représentante des services a commenté un exposé très clair sur les différents modes de gestion possibles au regard de la réglementation. Finalement, compte tenu de l'intégration de nouvelles clauses au contrat (gratuité, bus à haut niveau de service) la Commission a validé à l'unanimité de ne pas prendre de risque et donc de rester dans le mode actuel, à savoir une concession de service public. L'avis de la CCSPL n'étant que consultatif, il reviendra à l'assemblée délibérante d'Agglobus d'approuver le recours à la délégation de service public et d'autoriser la lancement de la procédure. Sans anticiper sur le contenu du contrat définitif, on sait d'ores et déjà qu'il portera sur les principaux points suivants ;

- 15 lignes régulières,
- 3 circuits de navette en centre ville,
- 3 lignes de transport à la demande,
- 1 service de soirée Vitabus Soir,
- 1 service « Vitabus Pro »,
- un réseau du dimanche (15 lignes)
- LibertiBus destiné aux personnes en situation de handicap
- Un service de vélos, récemment mis en place,
- De nombreux circuits scolaires, sous traités.

Gilles Audot